

Kimyongur assigné à résidence

JUSTICE La Turquie s'obstine et a convaincu Rome de l'intercepter

Bahar Kimyongur, ce ressortissant belge dont la Turquie réclame depuis des années l'extradition, a été assigné à résidence en Italie où une dizaine d'agents de la Digos (le GIGN italien) l'avaient arrêté à l'aéroport de Bergame il y a quinze jours. Dans la petite station balnéaire de Marina di Massa où il se trouve, Kimyongur ne peut désormais quitter un périmètre délimité par l'aérodrome municipal de Cinquale, un car-wash situé à hauteur d'un ruisseau appelé Ricortola, la voie de chemin de fer et la mer. Son épouse et ses deux enfants devraient l'y rejoindre mercredi. Contrainte et forcée, la famille devrait séjourner encore durant deux mois en Italie.

La Turquie a 60 jours pour motiver le mandat d'arrêt délivré à l'encontre du militant d'extrême gauche, acquitté en Belgique des incriminations d'appartenance à une organisation à vocation terroriste, le DHKP-C



Bahar Kimyongur en 2006.

© DOMINIQUE DUCHESNES / LE SOIR.

turc dont la branche armée a revendiqué plusieurs attentats.

« Je ne comprends pas pourquoi j'ai une nouvelle fois été arrêté, nous dit Kimyongur depuis son lieu d'assignation à résidence. Je m'étais déjà rendu une quarantaine de fois en Italie sans jamais avoir été inquiété. » Le Belge avait déjà été arrêté aux Pays-Bas en vertu du même mandat turc. La justice néerlandaise avait jugé la revendication d'Ankara fantaisiste et sans fon-

dement. L'été dernier, Kimyongur a été arrêté à nouveau dans la basilique de Cordoue en Espagne. Il avait été libéré sous caution. Une décision de la justice espagnole est attendue dans les semaines à venir.

« La Turquie, estime-t-il, bafoue une décision européenne déjà prise sur la validité de mon mandat d'arrêt. C'est inquiétant pour l'Europe. » Selon les documents transmis par Ankara à Rome, Kimyongur est accusé d'être « un dirigeant d'une organisation terroriste ». Le mandat turc est également accompagné de photos d'attentats attribués au DHKP-C.

La Belgique avait dépêché à Bergame le consul général qui avait pu avoir en prison un entretien de deux heures avec Bahar Kimyongur qui l'a notamment interrogé sur les procédures à suivre pour qu'il soit procédé par Interpol à l'effacement de ce mandat d'arrêt turc. ■

M.M.

Le Soir - Lundi 9 décembre 2013

Quelques remarques du Clea

Cet article nous paraît bon dans l'ensemble mais il comporte quelques erreurs et une omission.

D'abord, le délai dont dispose la Turquie pour envoyer son dossier à la justice italienne est de 40 et non de 60 jours.

Deuxièmement, le dossier italien est inexistant. C'est précisément ce que la justice attend pour décider du sort de Bahar Kimyongur. Il ne peut donc être question d'inventaire ni de photos d'attentats dans le "dossier italien". Ces affirmations sont valables, mais pour le "dossier espagnol" : la lettre adressée par Kimyongur à l'ex-ambassadeur turc Fuat Tanlay et des documents (liste et photos) d'attentats commis par le DHKP-C entre 1994 et 2013.

Certes, le dossier italien sera sans doute identique. Mais pour l'heure, on ne peut parler de "dossier transmis par Ankara à Rome" comme indiqué dans l'article. C'est justement ce que nous attendons avec impatience. D'ailleurs, Enzo Platé, le juge de la Cour d'appel de Brescia ne savait même pas comment traiter l'affaire vu qu'il ne disposait d'aucun dossier, d'aucun document étayé. Les "quatre mots" du signalement Interpol étaient la seule référence sur laquelle le juge pouvait s'appuyer pour décider.

D'autre part, psychologiquement, l'article laisse planer l'idée qu'il n'y a pas de fumée sans feu. Ainsi, M. Kimyongur est présenté comme un extrémiste "inoffensif" accusé injustement mais extrémiste (de gauche) quand-même.

Or, "extrême gauche" veut tout et rien dire. C'est un mot fourre-tout qui comprend tout et n'importe quoi. Sur base de quoi peut-on définir quelqu'un de la sorte ? Ce type de labellisation donne l'impression que les militants, polémistes, activistes n'ont pas le sens autocritique, qu'ils sont condamnés à raisonner à travers des schémas immuables, qu'ils font partie d'une sorte de tribu sectaire et prosélyte, d'un groupe de missionnaires voulant répandre et imposer sa "bonne parole".

Enfin, à propos des photos d'attentats du DHKP-C, si les autorités turques avaient joint au dossier des photos des inondations en Sardaigne, ça aurait été pareil. Dans le sens où ces photos ne sont nullement une preuve de l'implication de M. Kimyongur dans ces attentats (qui se trouvait par ailleurs à des milliers de kilomètres du lieu de ces faits, en fait, que c'est juste un coup de bluff destiné à impressionner les juges.

Une réaction de la part de l'affecté dans le passage de l'article concernant la liste d'attentats aurait été bienvenue.

De plus, c'est ambigu car l'on peut dire aussi que, d'après l'article, il va de soi que Bahar Kimyongur n'a rien à voir avec ces attentats.

Une chose est sûre pour nous : l'article n'a rien de mal intentionné. Nos remarques à l'égard de celui-ci sont donc secondaires. A la lecture de ce papier, on sent clairement que la mauvaise intention vient des autorités turques.